

#### **EXERCICE 2021**

# COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 14 janvier 2021

### DÉLIBÉRATION n°CFVU/2021-01

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 14 janvier 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 8 janvier 2021.

### Point de l'ordre du jour :

- 2. Pédagogie
- 2.1 Situation des étudiants empêchés Covid + ou cas contact lors des examens du premier semestre universitaire 2020-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-6-1; Vu les statuts de l'université de Tours ;

# Exposé de la décision :

Dans le cadre de situation sanitaire liée à la Covid-19, la commission a été invitée à examiner et à délibérer sur la mise en place d'examens de substitution pour les étudiants empêchés Covid + ou cas contact lors des examens du premier semestre universitaire 2020-2021.

# Proposition de décision soumise à la commission :

La CFVU recommande fortement la mise en place d'examens de substitution pour les étudiants COVID+ ou cas contacts. Les justificatifs doivent être fournis avant le 22 janvier ou au plus tard une semaine après la date de l'examen de la première session aux secrétariats pédagogiques ou à la scolarité de la composante.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 36

Quorum: 29

Nombre de membres participant à la délibération : 29

Abstention: 0

Votes exprimés: 29

Pour: 28

Contre:1

Fait à Tours, le 20 janvier 2021,

Le Président,

Giacomo Hu

Arnaud Giacometti